



Rapport synthèse de la 320^e réunion du conseil syndical (CS) tenue le 13 septembre 2018

Pour avoir accès au diaporama de la rencontre

Entente de principe sur les clauses normatives

Le conseil syndical a recommandé à l'unanimité à l'Assemblée générale du Syndicat l'adoption du projet d'entente de principe sur les clauses normatives de la convention collective 2017-2022.

De plus, le conseil recommande de mandater, si la recommandation sur l'entente des clauses normatives est entérinée par l'Assemblée générale, le comité de négociation pour intégrer les ententes de principe sur les clauses à incidence monétaire et sur les clauses normatives dans la convention collective et de procéder à la signature avec la direction de l'UQTR.

Affaires budgétaires

Les délégués syndicaux ont pris acte du rapport financier 2017-2018 et recommandé à l'Assemblée générale d'adopter un budget révisé pour l'année 2018-2019.

Vacance au poste de vice-président aux relations de travail

Le conseil syndical a pris acte que le professeur René Lesage prendra sa retraite le 1^{er} novembre prochain. Le conseil a donc convenu de faire un appel de candidatures afin de pourvoir au poste lors de la rencontre du 18 octobre.